



OIDH

Campus des Droits de l'Homme

Abidjan

édition **2019**



THEME CENTRAL : RADICALISATION DES JEUNES ET EXTREMISME VIOLENT EN CÔTE D'IVOIRE





SOMMAIRE

Remerciements	P.3
I- Contexte et justification	P.4
II- Objectifs, résultats attendus et perspectives	P.5
III- Déroulement de la formation	P.6
1- Cérémonie d'ouverture	P.6
2- Radicalisation des jeunes et extrémisme violent : une question d'actualité.....	P.8
3- Éducation aux droits humains et révision des mécanismes nationaux et régionaux de protection des droits de l'homme	P.9
4- Initiation à la conception et la gestion de projets	P.10
5- Usage citoyen et responsable des réseaux sociaux et des TICs	P.11
6- Éducation civique et politique des jeunes	P.11
IV- Pressbook	P.12
V- Données statistiques sur le CDH 2019	P.13

REMERCIEMENTS



La 5^e édition du Campus des Droits de l'Homme (CDH 2019) s'est tenue avec l'appui financier et technique de plusieurs partenaires. L'Observatoire ivoirien des Droits de l'Homme (OIDH) et la coordination du Campus des Droits de l'Homme tiennent, par ces lignes, à exprimer leur profonde gratitude à Madame Sophie KONATE, Cheffe de Bureau de la Friedrich Naumann Stiftung dont le soutien a été précieux et déterminant pour la tenue effective de ce programme de formation.

Des mots de remerciement sont également formulés à l'endroit de l'Ambassade de France dont le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) s'est engagé aux côtés de l'OIDH au regard de la pertinence du thème central abordé par la formation.

Aussi l'OIDH voudrait-il témoigner sa reconnaissance à Monsieur le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour l'appui technique et logistique que cet organisme onusien a apporté à cette édition du CDH.

En outre, l'OIDH voudrait exprimer sa reconnaissance à tous ces jeunes qui ont

marqué leur intérêt pour cette formation, et encore plus aux jeunes filles et hommes qui ont eu le privilège participer à la 5^e édition du Campus des Droits de l'Homme.

Enfin, les remerciements de l'OIDH et de l'équipe de coordination vont à l'endroit de toutes les personnes ressources qui ont bien voulu partager leurs savoirs et connaissances avec les participants à la 5^e édition du Campus des droits de l'Homme de l'OIDH.

L'on ne saurait mettre un terme à cette phase de remerciement sans saluer l'abnégation et la disponibilité particulières de l'équipe des bénévoles de l'OIDH. Cette équipe s'est illustrée par sa patience et sa disposition à partager son expérience avec les participants.



« Occupe-toi du soin de prévenir les crimes, pour diminuer le soin de les punir. »

Citation de Confucius extraite de *Les entretiens* - VIe s. av. J.-C



I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Après l'épisode des violences liées à la crise post-électorale de 2010-2011, la Côte d'Ivoire renoue progressivement avec la stabilité socio-politique. Celle-ci est soutenue par une embellie économique constante. Le taux de croissance annuelle, l'un des plus élevés de la sous-région ouest africaine, oscille entre 7 et 8%.

Toutefois, en dépit de ses performances macro-économiques enviables, le pays reste confronté à une kyrielle de défis. Nonobstant les efforts importants consentis par l'Etat ivoirien, la pauvreté touche encore près de 46,3%¹ de la population. L'une des couches sociales affectées par les difficultés d'ordre socio-économique reste la jeunesse. Faute de perspective d'avenir, la confiance de certains jeunes dans certaines politiques publiques s'effrite au point où beaucoup admettent l'immigration irrégulière, entre autres, comme l'alternative pour résorber leurs conditions de vie précaires.

Cette vulnérabilité des jeunes se trouve de plus en plus renforcée à l'approche des joutes électorales de 2020. Le déficit de culture démocratique et civique, puis la pauvreté persistante, les exposent à une instrumentalisation de tous ordres (politique, idéologique, religieuse, etc.) au point de créer les conditions favorables au développement de certains phénomènes tels que la radicalisation des jeunes et l'extrémisme violent. Lesquels phénomènes se posent notamment

comme un héritage résiduel de la décennie de crise militaro-politique bien que d'autres facteurs pertinents puissent également les expliquer.

Au regard des défis sécuritaires actuels et de la montée progressive de ces phénomènes dans l'espace géographique ouest africain, la problématique des phénomènes de la radicalisation des jeunes et de l'extrémisme violent se pose donc avec acuité. Ils apparaissent désormais comme des menaces potentielles susceptibles de mettre en péril la stabilité des pays de la sous-région.

Même s'ils ne sont pas observés dans les proportions identiques à celles de ses pays voisins, les facteurs précurseurs de ces phénomènes seraient déjà manifestes en Côte d'Ivoire. La banalisation des atteintes à la vie humaine, les actes d'incivisme de plus en plus violents, le lynchage funeste des agents des forces de défense et de sécurité, les actions récurrentes de vandalisme des biens publics et des symboles de l'Etat, l'attentat terroriste de Grand Bassam² et la persistance du phénomène des « enfants en conflit avec la loi » sont autant de signaux préoccupants qui nécessitent des initiatives de formation et de sensibilisation des populations, plus spécifiquement les jeunes sur les phénomènes de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Ceux-ci pourraient fragiliser le processus de résilience du pays.

Ce projet de formation emboîte ainsi le pas au Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent³ proposé en 2015 par

¹http://www.ci.undp.org/content/cote_divoire/fr/home/countryinfo.html

² L'attentat terroriste à Grand Bassam, le premier du genre sur le territoire ivoirien, a eu lieu le 13 mars 2016.

³ Un extrait de ce plan : « Notre action ne pourra porter ses fruits que si nous pouvons mettre à profit l'idéalisme, la créativité et l'énergie de ceux qui se sentent exclus, en particulier les jeunes. Ces derniers sont aujourd'hui majoritaires dans un



M. Ban Ki MOON, alors Secrétaire général des Nations Unies. Ce plan de prévention place la jeunesse au cœur de la stratégie de lutte contre ce phénomène.

Il s'inscrit également dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), précisément l'objectif 16 qui encourage à « promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous »⁴

Ainsi, le CDH 2019 offre aux jeunes l'occasion d'appréhender les causes sous-jacentes de ces phénomènes, leurs conséquences sur les jeunes et surtout les menaces qu'ils font peser sur la Côte d'Ivoire qui se prépare à amorcer une période charnière de son histoire à travers les échéances électorales de 2020.

II- OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS ET PERSPECTIVES

OBJECTIF GENERAL : Contribuer au renforcement des capacités d'une quinzaine de jeunes filles et garçons sur l'extrémisme violent, les droits humains, la culture démocratique et la citoyenneté en vue de leur participation citoyenne au débat public dans le contexte électoral ivoirien de 2020.

nombre croissant de pays, doivent être considérés comme une richesse et se voir dotés des moyens de contribuer de manière constructive au développement politique et économique de leurs sociétés et nations. Ils constituent une ressource encore inexploitée. Nous devons leur donner une

Objectif Spécifique 1 : Améliorer la compréhension des jeunes sur la problématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent et leurs menaces sur la stabilité du pays ;

Objectif Spécifique 2 : Renforcer les capacités des jeunes sur les mécanismes nationaux et internationaux de protection des droits humains ;

Objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités des jeunes sur les valeurs démocratiques et susciter leur participation citoyenne et responsable au débat public en prélude au contexte électoral de 2020 en Côte d'Ivoire ;

Objectif spécifique 4 : Susciter chez les jeunes participants une approche critique et constructive des questions et défis abordés par la formation.

Au total, ce sont 31 participant-e-s, soit 15 filles et 16 garçons, qui ont participé au CDH 2019. Quatre (4) participant-e-s se sont désisté-e-s la veille et le jour même de l'entame de ce programme de formation qui a réuni des activistes des droits humains, des étudiants, des professionnels des médias et des enseignants.

RESULTATS ATTENDUS

Les participants ont une meilleure compréhension de la problématique de la radicalisation et de l'extrémisme violent ;

Les participants ont une meilleure connaissance des mécanismes nationaux

vision positive de l'avenir et une véritable chance de réaliser leurs aspirations et de libérer leur potentiel. » Source :

https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674&referer=/english/&Lang=F

et internationaux de promotion et de protection des droits humains ;

Les participants ont une meilleure approche de la démocratie et présentent de bonnes dispositions pour une participation citoyenne au débat public à l'occasion des échéances électorales de 2020 ;

Les participants présentent des dispositions à aborder les défis liés aux questions relevées par la session à travers les outils théoriques qui leur sont dispensés.

PERSPECTIVES

- Superviser et appuyer les initiatives de restitution portées par les participants au CDH 2019 ;
- Contribuer à des élections apaisées par l'organisation de la prochaine édition du Campus des Droits de l'Homme (CDH 2020) axée sur la formation politique, l'éducation aux droits humains, aux valeurs démocratiques et citoyennes ;
- Rapprocher la formation des jeunes de l'intérieur du pays où la demande est de plus en plus forte (Bouaké, Korhogo, Man, San Pedro, Divo, etc.).

III- DEROULEMENT DE LA FORMATION :

Plusieurs temps forts ont marqué le déroulement de l'édition 2019 du Campus des Droits de l'Homme (CDH 2019).

1- La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de ladite formation s'est tenue le 04 novembre au

siège de la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté. Les allocutions du Coordinateur de la formation, M. Mauriac GNOKA, du représentant du président de l'OIDH, M. Léon Koffi KOUAME et de Mme Sophie KONATE, Cheffe du Bureau de Friedrich Naumann Stiftung ont meublé ladite cérémonie.



Une vue de la salle ayant abrité la cérémonie d'ouverture de la 5^e Edition du Campus des Droits de l'Homme CDH 2019

Le Coordinateur du CDH 2019, M. Mauriac GNOKA, a présenté ce programme de renforcement des capacités des jeunes leaders des organisations de la Société civile ivoirienne. Il a décliné le CDH comme un programme pluridisciplinaire qui, depuis 2014, forme ou renforce les connaissances des participants sur les mécanismes nationaux et régionaux de protection des droits humains et la conception et l'élaboration d'ébauches de projets communautaires.



M. Mauriac GNOKA, Coordinateur du CDH 2019, a présenté les objectifs de la formation lors de son allocution.

Il a présenté les objectifs de cette édition qui vise notamment à renforcer les capacités opérationnelles et techniques des participants sur les instruments et mécanismes de protection des droits tant au niveau national que régional. Pour lui ce programme sera consacré également à la formation politique et citoyenne des jeunes dans la perspective d'encourager leur participation active et responsable au débat public en Côte d'Ivoire. Il n'a pas manqué de préciser que l'édition du CDH 2019 s'articulera autour de la problématique centrale de la radicalisation des jeunes et de l'extrémisme violent. Ce choix est motivé par l'actualité socio-politique ivoirienne qui est régulièrement marquée par la persistance du phénomène des « enfants en conflits avec la loi » et les actes d'incivisme et la destruction ou le vandalisme des plus en plus violents des symboles de l'Etat.

De plus, pour lui, cette thématique répond au besoin de sensibiliser et d'instruire les participants sur les causes sous-jacentes de la radicalisation des jeunes et de l'extrémisme violent, leurs conséquences sur les jeunes et surtout les menaces qu'ils font peser sur la Côte d'Ivoire au regard de leur recrudescence en Afrique de l'ouest.

M. Léon Kouamé, secrétaire général de l'OIDH et représentant, pour la circonstance, le président de ladite organisation lui a succédé au pupitre.



Au nom de M. Eric-Aimé SEMIEN, président de l'OIDH, M. Léon KOUAME a exhorté les participant-e-s à s'approprier le contenu de la formation.

De son avis, l'initiative du Campus des droits de l'Homme (CDH) vise, outre le renforcement des capacités des jeunes militants des droits humains, à relever le défi de l'édification d'une société civile plus forte, crédible et outillée pour une lutte pour une promotion et une défense plus efficiente des droits humains en Côte d'Ivoire. Il a mis un terme à son allocution par la formulation de remerciement à l'endroit des organismes nationaux et internationaux dont l'appui a permis la tenue de la 5^e Edition du Campus des droits de l'Homme (CDH 2019).

La cérémonie d'ouverture s'est achevée par l'adresse de Mme Sophie KONATE, Cheffe de Bureau de Friedrich Naumann Stiftung. Elle a salué la pertinence des initiatives proposées par l'OIDH dont la collaboration avec la Fondation qu'elle dirige dure depuis 5 années. Son allocution a consacré l'entame de la formation et des travaux.



*Mme Sophie KONATE, Cheffe du Bureau de la
Friedrich Naumann Stiftung*

2- LA RADICALISATION DES JEUNES ET L'EXTREMISME VIOLENT EN COTE D'IVOIRE, UNE QUESTION D'ACTUALITE

La problématique de la radicalisation des jeunes et de l'extrémisme violent a constitué l'une des articulations principales du CDH 2019. Ce volet de la formation a permis aux jeunes, par le truchement de la leçon inaugurale et de plusieurs communications, de comprendre ces phénomènes, leurs causes, leurs manifestations, leurs conséquences et les menaces qu'ils font peser sur la stabilité des Etats.

Ces différentes communications ont permis de cerner au mieux les approches définitionnelles des phénomènes de radicalisation et d'extrémisme violent. Celui-ci (extrémisme violent) a été décliné comme un processus selon lequel une personne adopte des points de vue radicaux qui se traduisent par des comportements violents. De plus, les participants ont réalisé que ce phénomène devient une menace lorsque des citoyens ou des groupes préconisent la violence ou y ont recours pour promouvoir des

opinions politiques, idéologiques ou religieuses radicales.

Pour ce qui concerne la radicalisation, elle a été présentée comme le processus d'adoption d'une croyance extrémiste incluant la volonté d'utiliser, de soutenir ou de faciliter la violence comme méthode de changement de la société. Elle désigne également le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel. Elle est aussi le fait de soutenir ou d'envisager des actions violentes en soutien à une idéologie, qu'elle soit religieuse, politique, ou séparatiste.

Les participants ont réalisé que plusieurs variantes de l'extrémisme peuvent être distinguées. Il s'agit notamment de l'extrémisme violent de type politique ou étatique (le nazisme), l'extrémisme violent de type idéologique⁴ et l'extrémisme violent de type religieux⁵ (mouvements djihadistes). Mais l'essor des phénomènes observés dans les régions proches de la Côte d'Ivoire (Burkina Faso, Mali) est consécutif à plusieurs raisons : l'incapacité des Etats à offrir les services sociaux de base aux populations, surtout en milieu rural, la faillite du système éducatif, le chômage croissant des jeunes. La corruption et l'enrichissement des élites sont également perçus comme des facteurs qui font naître un sentiment de

⁴ L'extrémisme écologique (Front de Libération de la Planète - ELF) Collectif d'individus autonomes ou de cellules dormantes qui utilise « le sabotage économique et la guérilla pour faire cesser l'exploitation et la destruction de l'environnement. » 1992 R.U)

⁵ Particularité de la dangerosité : D'inspiration religieuse avec un agenda politique hégémonique en s'appuyant en première approche sur une instrumentalisation de la terreur.

frustrations puis une certaine défiance chez des populations vis-à-vis de l'Etat.

La Côte d'Ivoire reste attentive à ces phénomènes manifestes chez ses voisins (Burkina Faso, Mali). Toutefois, depuis la fin de la crise post-électorale de 2010-2011, l'Etat est confronté au phénomène des « enfants en conflit avec la loi, à l'incivisme et aussi à la menace terroriste. Il essaie d'y apporter des réponses appropriées notamment par la vulgarisation du concept de « Police de proximité » à l'effet de renforcer la collaboration entre les citoyens et les forces de sécurité, la mise en place des centres de Rééducation de Dabou et de M'Bahiakro pour les enfants en conflit avec la loi. L'Etat ivoirien a également mis en place la Stratégie Nationale de Lutte Contre le terrorisme et ses plans d'actions.

Outre ces mesures, il devient urgent de renforcer les politiques d'autonomisation des jeunes et d'améliorer l'accès des populations aux services de base (écoles, hôpitaux, adduction en eau potable, etc.). De plus, les initiatives d'éducation et de sensibilisation des jeunes et des populations à la compréhension de ces phénomènes et aux droits humains se posent aussi avec acuité.

3- EDUCATION AUX DROITS HUMAINS ET REVISION DES MECANISMES NATIONAUX ET REGIONAUX DE PROTECTION DES DOITS DE L'HOMME

Ce volet de la formation a permis aux participants de revisiter l'évolution du concept des droits de l'Homme, leurs caractéristiques. Un accent a été également porté sur les différentes générations des droits humains.

En outre, cette articulation a permis aux participants de se familiariser avec les mécanismes nationaux et régionaux de protection des droits humains. En Côte d'Ivoire, le système interne s'articule autour des garanties normatives ; lesquelles sont comprises comme les textes juridiques qui garantissent les droits humains. Il s'agit plus exactement de la constitution, des lois, des règlements et de la jurisprudence.

Outre les garanties normatives, le système national de protection des humains dispose également des garanties institutionnelles qui, elles, comptent des garanties non judiciaires (les Institutions nationales des Droits de l'homme (CNDH), le médiateur de la République, les Associations et ONG) et des garanties judiciaires qui, elles, comptent, entre autres, les Cours et les Tribunaux.

Les participants ont été également instruits sur les Mécanismes et institutions mis en place dans le cadre de la sortie de crise (la Commission Nationale d'Enquête, la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation ; la Cellule Spéciale d'Enquête, la CONARIV, le PNCS, etc.). Ces différents mécanismes sont appelés à disparaître.

En outre, les participant-e-s ont été entretenu-e-s sur le système régional de protection des droits humains. Ce système s'est construit autour des textes fondateurs de l'Organisation de l'Unité Africaine (1963), de la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (1981) et de l'acte constitutif de l'Union Africaine (2000). La Charte africaine des Droits de l'Homme énonce un catalogue de droits individuels, ainsi qu'une variété de droits collectifs typiquement propres aux réalités

Africaines. Il s'agit notamment du droit à l'autodétermination des peuples, du droit des peuples à disposer eux-mêmes librement de leurs richesses et de leurs ressources naturelles.

La Charte africaine prévoit deux mécanismes principaux pour la promotion et la protection des droits humains. Il s'agit du Mécanisme quasi Judiciaire : la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. Au moyen de ce mécanisme régional, les citoyens et les États peuvent porter plainte lorsque surviennent des violations de la Charte africaine et des autres protocoles reconnus en matière de droits de l'homme.

Le second mécanisme est un Mécanisme judiciaire. Il s'agit de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. Celle-ci est entrée en vigueur en 2004 et ses décisions sont coercitives. Les ONG et les individus peuvent saisir la Cour à condition que leurs États aient fait une déclaration dans ce sens au moment de la ratification du protocole ou même après.

Ces mécanismes régionaux sont confrontés à plusieurs difficultés dont le manque ou la mauvaise coopération des États, l'insuffisance de moyens financiers pour en garantir le financement et le fonctionnement.

Cette articulation a été l'occasion pour les participants de faire la distinction entre une atteinte aux droits humains et une violation des droits humains. En substance, les atteintes aux droits humains ont été présentées tels des actes contraires à un traité international et commis, par exemple, par des groupes armés non étatiques. Une violation des droits humains est une infraction à un traité international

ratifié par l'Etat ou une loi nationale. Cette infraction doit être commise par un individu ou un groupe d'individus agissant au nom ou pour le compte de l'Etat.

4- L'INITIATION A LA CONCEPTION ET LA GESTION DE PROJETS

Ce volet de la formation a été l'occasion de renforcer les capacités des participants sur les stratégies de conception et d'élaboration d'un projet. Les participants ont compris qu'un projet est conçu à l'effet de résorber un problème ou une situation qui affecte une communauté ou une couche sociale. Ils ont été instruits sur la notion de suivi et évaluation. Après les outils théoriques qui leur ont été enseignés, les participant-e-s se sont exercé-e-s à élaborer des ébauches de projets assorties d'un cadre logique et d'indicateurs SMART. Bénéficiant d'un coaching et d'un suivi rigoureux dans le cadre de ce volet de la formation, les participant-e-s ont proposé des ébauches de projets articulées autour de la problématique de la radicalisation des jeunes et de l'extrémisme violent.

De plus, ils ont été entretenus sur les stratégies efficaces de recherche de financement. Les jeux de rôle et les simulations mises en œuvre au cours de la formation ont contribué à développer leurs aptitudes à présenter, dans un très court laps de temps, et de façon persuasive une problématique de projet.

A l'issue de la formation, les différentes propositions de projets ont été évaluées par des personnes ressources. Celles-ci ont distingué la proposition de projet la plus pertinente et la mieux structurée.



Le groupe de participants ayant présenté le projet le plus pertinent pose aux côtés du comité d'évaluation des propositions de projets.



Le groupe primé pour l'originalité de son ébauche de projet.

5- USAGE CITOYEN ET RESPONSABLE DES RESEAUX SOCIAUX ET DES TICs

Cette articulation de la formation a permis de renforcer les capacités des jeunes sur les techniques de l'information et de la communication. Elle leur a permis de comprendre l'importance d'accorder une place de choix aux TICs et aux réseaux sociaux dans leur engagement citoyen. Pour ce faire, ils ont appris, par exemple, à faire usage de la photographie et de la vidéo pour communiquer un message citoyen et influencer leurs pairs et leur environnement réel ou virtuel dans la perspective d'impulser un changement comportemental ou social. Ce volet de la formation a permis de préciser la notion de web-activisme qui désigne l'utilisation du

Web (internet) à des fins militantes (pas forcément politiques). Les apprenants ont été exhortés à se construire une identité positive à partir de l'angle avec lequel ils abordent les sujets qui motivent leur intérêt sur les réseaux sociaux.

Cette articulation s'est achevée par des échanges constructifs autour des stratégies de vérification des informations sur les réseaux sociaux et sur l'internet en général. Les participant-e-s ont été outillé-e-s sur les procédés techniques nécessaires pour vérifier des informations et identifier celles qui sont erronées (Fakenews et infox, photo-montages).

6- EDUCATION CIVIQUE ET POLITIQUE DES JEUNES

Dans la perspective de prémunir les jeunes d'une éventuelle manipulation liée aux enjeux des joutes électorales de 2020, il a été jugé opportun de consacrer un aspect de ce programme à la formation politique des jeunes. Cette articulation de la formation a permis aux participant-e-s de revisiter l'acceptation de la démocratie et les valeurs qui la fondent.



Les participants ont été entretenus sur leurs responsabilités qui seront les siennes pendant le cycle électoral ivoirien de 2020.

En substance, les participant-e-s l'ont comprise comme ce système politique ou système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple ou par

l'ensemble des citoyens. De plus, les participants ont appris à discriminer "la démocratie directe" de la "démocratie représentative". La première, "démocratie directe", désigne cette forme de système politique par lequel les citoyens, réunis en assemblée, exercent directement leur pouvoir en prenant, par exemple, des décisions à main levée. La "démocratie représentative", elle, consiste pour les citoyens à porter leurs choix sur des représentants pour exercer le pouvoir en leur nom.

Un accent particulier a été porté sur la participation responsable et citoyenne des jeunes au débat public et démocratique. Ils ont surtout été exhortés à prendre une part active à la dynamique démocratique en Côte d'Ivoire notamment à travers leur participation aux prochaines joutes électorales et une approche dépassionnée et constructive des questions politiques actuelles.

Par ailleurs, les participants ont été amenés à passer en revue les caractéristiques des principales idéologies politiques contemporaines (socialisme, libéralisme, communisme, etc.). Aussi ont-ils eu l'opportunité, après un *brainstorming*, d'établir un rapport critique entre les idéologies censées structurer les principales formations politiques ivoiriennes et leur fonctionnement au quotidien. Ils se sont aperçus de l'importance de s'engager en politique ou de militer au sein d'un parti politique sur la base de l'idéologie politique de ce parti et de l'offre politique qu'il propose aux populations.

Ce volet de la formation visait clairement à remettre en question cette propension des

jeunes et des populations ivoiriennes en général à militer dans les formations politiques sur la base d'affinités culturelle, régionale voire religieuse.

IV- PRESSBOOK

Site AfrikSoir.net :

https://www.afriksoir.net/cote-divoire-des-jeunes-formes-sur-la-radicalisation-pendant-les-elections/amp/?fbclid=IwAR1sA4_nda-f_OG8PJVT1Rd3CaTaoZMN8Zs1g8kU8DMv26iTWR2V2aCB4N4

<https://www.afriksoir.net/les-avatars-relevant-souvent-de-lirresponsabilite-andre-silver-konan-oidh/>

Site Abidjan.net :

<https://news.abidjan.net/h/665521.html?fbclid=IwAR3pr848WFcRlv2uuH2opc5TnXd6mTX8ZlFfVUwTF4DFvJwzOtwKYDFDjWk>

KOACI.com

https://www.koaci.com/index.php/article/2019/11/04/cote-divoire/societe/cote-divoire-a-un-an-de-2020-un-acteur-des-droits-de-lhomme-affirme-que-les-ingredients-sont-en-place-pour-aboutir-a-des-violences_136420.html?fbclid=IwAR2w08Cnvj7zYTbBgJDoaTVzUP9URRZFBzut1ztxqsftC5qqNiniRBY_j98

RTI Infos

<https://www.rti.ci/info/societe/25647/des-jeunes-eduques-sur-la-thematique-de-la-radicalisation-jeune-et-leextremisme-violent-en-afrique>

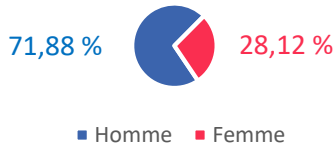


V- DONNEES STATISTIQUES SUR LE CDH 2019

Nombre de candidatures

160

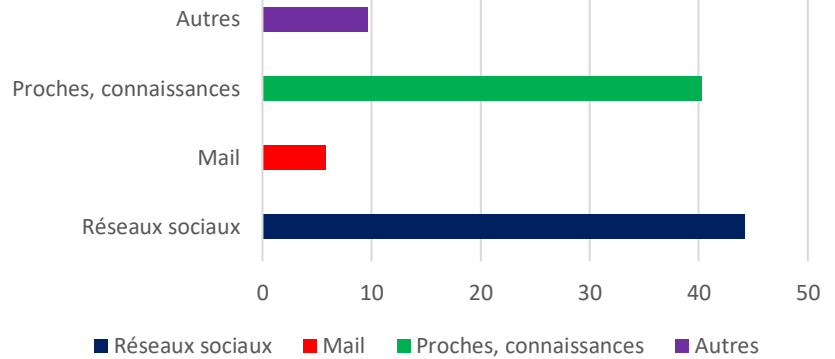
Répartition par sexe



DU 1^{er} au 07 octobre 2019 (1^{ère} semaine) : 107 candidatures

Du 07 au 14 Octobre 2019 : 53

Moyen d'information (%)



Provenance des candidatures par pays

- Côte d'Ivoire - 157
- Burkina Faso - 1
- Cameroun - 1
- Mali - 1

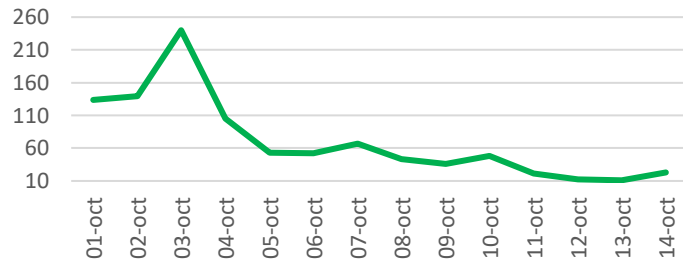
TRAFIC du site web du 01 au 14 Octobre 2019

841 utilisateurs

1100 sessions

Durée 2mn 30 s en moyenne par session

Nombre d' utilisateurs par jour



Nombre de publications

Page : 53 Compte : 50

Communication

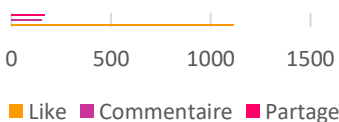


■ Avant ■ Pendant ■ Après

Portée totale : 32093

Interaction : 1160

Intéractions



Nombre de tweets



17

Hashtag #CDH2019

27

Impression : 3428

Engagement : 202

Nombre de supports utilisés

83 photos

7 liens

2 vidéos

30 créas



Le Colonel Aly Bassanté, le commandant de la subdivision des Unités spécialisées de la Gendarmerie Nationale (US-GN) a présenté les stratégies de l'Etat de Côte d'Ivoire pour la prévention et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.



Les participants ont appris des méthodes pratiques pour communiquer un message citoyen via les réseaux sociaux et les TICs, puis ont partagé leurs expériences



Echanges entre participants et experts au cours de l'Apatam des Droits de l'Homme

